

Machine de travail lourde (vhc.spécial) *)	Marque ALLIS CHALMERS	6 4 5 B	Fiche d'homologation n° CH 5019 07
--	--------------------------	---------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "645 B" sur plaquette du constructeur, à gauche dans la cabine sur
paroi arrière
"14 C" devant No du châssis + sur plaquette du constructeur

Numéro du châssis frappé à gauche, latéralement, à l'AR, en haut dans le coffre à batterie
Signe d'identification du moteur frappé "3500 MK II" s. plaquette, à droite à l'AV s. bloc au-dess. du démarr.
Constructeur ALLIS CHALMERS LTD, Milwaukee (USA) importateur MAVEG AG, Lyss/BE

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement toutes roues	MOTEUR Genre en ligne Temps 4
Direction hydr. à pivot [s. dem. arrière déclenchable]	Marque ALLIS-CHALMERS
Frein de service air compr. hydr. 2-circ. exp. int. s. t. les roues	Type 3500 MK II Carb.: D
Frein auxiliaire circ. 1+2 du frein de service	Position arrière Nombre cyl. 6
Frein stationn. mécanique, expansion interne, sur cardan	Alésage 108 Course 127
Transmission automate Nombre vit. 4 (2 enclench.)	Cylindr. 6977 cm ³ CV-Impot 35,53
Blocage differ. - Crochet rem. broche Vitesse max. 28 km/h	CV-puiss. 153 SAE-net/2100 t/m

CARROSSERIE Forme pelle chargeuse Nombre portes 1	Refroidissement eau
Toit ouvert	Bruit 85 dB (A) à 2100 t/m
Nombre de places : Total 1 ; AV ; milieu ; AR ; Places debout	Amortissement bruit 1/1100xØ320-160 (**)

DIMENSIONS	Voie	AV 2000	AR 2000
Diam. braquage	G 9,0	DR 10,0	
Empattement	2945		
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	6880		
Largeur	2680 *)		
Hauteur	3300		
Porte à faux AV	2360		
AR	1575		
lat.			

distance du volant vers l'avant = 3970 *)

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	5735		5945	11680
Charge utile				
Total	5735		5945	11680
Garantie fabr.				12762
Dimens. pneus	20,5 - 25		12PR	
Charge p. essieu	8700 (2,1)		8700 (2,1)	
Poids max. remorquable	de l'ensemble			kg

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 24 v

Feux de route HELLA K 1003/21044

Feux de croisement id. Feux de position dans phares

Feux de gabarit - Feux de brouillard -

Avertisseur 1/pneum. HADLEY Niv. sonore 102 dB/A)

Essuie-glace 1/électr. AV + AR Lave-glace -

Feux arrières R (E) Catadioptres 2 + 2/I (E)

Feux stop S1 (E) Feux de recul -

Eclair. plaque contr. 1/comb. à gauche Plaque forme haute/oblongue

Rétroviseur 2/de chaque côté Indic. vitesse -

Indic. direction clign. disposition IV

AV 1 (E) latér. 4 (E) AR 2a (E)

Avert. clign. Lampes de travail 2/av. lampe-t.

Cale d'arrêt: 2/350x150x210; Bacharach: 5,5

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre, Mach. de travail lourde (vhc. spéc.)

Marque & type ALLIS CHALMERS 645 B

Homologation n° CH 5019 07

Forme de la carr. pelle chargeuse

Places ass. : Total 1 (avant)

Poids à vide 11680 Carburant D

CV 35,53

Charge utile - Cylindrée 6977 cm³

Poids total 11680 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. homologué = 14C 03647

- *) Véhicule spécial: distance du volant vers l'avant; largeur totale.
- **) Atténuation du bruit: le moteur est fixé sur des éléments de caoutchouc; tout le compartiment moteur est revêtu de matériel d'insonorisation.

Pour équipement et remarques,
voir carte complémentaire I.

Lieu et date de l'expertise
Lyss, 2.4./14.5./28.5.73

La commission d'expertise

Machine de travail

lourde
(vhc. spécial)Marque
ALLIS CHALMERSType
6 4 5 BFiche d'homologation n°
CH 5019 07C A R T E C O M P L E M E N T A I R E

- §) Equipement: feux de gabarit: AV = A (E); lat. vers l'AV = ULO CH 1 0503 01; lat. vers l'AR = ULO CH 1 0507 01.
Implantation des dispositifs d'éclairage suivants admise pour raisons techniques: feux de route et de croisement (hauteur du sol), clignoteurs latéraux (distance depuis l'AV; les feux de gabarit, les clignoteurs et catadioptrés AV ainsi que les feux AR, les feux Stop, les clignoteurs et 2 catadioptrés AR sont démontables.

Variante d'équipement:

feux de gabarit AV : BOSCH K 1269
 lat. vers l'AV : A-1 (E)
 lat. vers l'AR : BOSCH CH 1 0833 04
 feux AR : WBC CH 1 0133 03
 feux Stop : WBC CH 1 0133 03
 clignoteurs latéraux : STRIBEL K 22739
 arrière : WBC CH 1 0133 03

Inscrire en page 4 du permis de circulation:

- Surveillance à l'aide d'une personne auxiliaire ou, par bonne visibilité, à l'aide de 2 rétroviseurs latéraux de 300 cm².
- protection marquée jaune/noir obligatoire sur les dents de la pelle
- balisage jaune/noir sur garde-boues arrière
- pour les courses de transfert, l'éclairage prescrit doit être monté.